

Lausanne, le 2 décembre 2013

Bilan 2013, nouvelles dispositions pour 2014 et perspectives

Mesdames, Messieurs,

Nous profitons de cette période de fin d'année pour vous transmettre diverses informations relatives à l'avancement des projets de notre Office et pour vous donner quelques dispositions ou perspectives pour la nouvelle année.

Couverture complète du territoire – Projet PRP

Une partie importante des ressources de l'Office a été encore allouée au projet de couverture complète du territoire par des données issues de la mensuration officielle en 2013. La couverture intégrale du territoire par des données cadastrales sous forme numérique a été atteinte en 2013. En 3 ans, le projet PRP aura permis de couvrir près de 12% de la surface du territoire cantonal au standard NPC et 3% au standard NPCS.

Les données NPCS sont désormais centralisées dans la BDPRP. Elles sont mises à jour annuellement par l'OIT, sur la base des dossiers transmis par les géomètres conservateurs. Avec CONVERCE et la dématérialisation des flux (cf. ci-après), la mise à jour permanente des dossiers de mutation en secteur NPCS à partir des dossiers des géomètres opérateurs sera étudiée courant 2014.

Points fixes

L'OIT continue de rattacher les altitudes des PFP2 aux PFA, ainsi qu'à vérifier et, au besoin, réviser les altitudes des PFA2. Les coordonnées planimétriques des PFA1 ont été récemment déterminées et seront prochainement mises à jour sur les serveurs de swisstopo. Les nouvelles technologies permettent de sensiblement diminuer la densité des nouveaux réseaux de PFP3. Nous vous remercions de nous signaler les PFP3 qui sont détruits sur place et qui doivent être supprimés de la BDCO. Le visualisateur des données de FPDS a été abandonné cet été et remplacé par map.geo.admin.ch.

Premier relevé

En 2013, plusieurs entreprises de **premier relevé liées à des syndicats d'améliorations foncières** ont été adjugées aux adjudicataires des travaux géométriques AF. Plusieurs autres entreprises ont été adjugées par procédure ouverte à des ingénieurs géomètres brevetés.

Pour faciliter l'application de la prescription fédérale de 1996 par les bureaux privé et pour leur permettre de renforcer leurs propres processus internes de vérification, le **cahier de vérification** des entreprises de premier relevé élaboré par l'OIT en 2012 est toujours à disposition des bureaux intéressés sur simple demande.

Courrier aux bureaux d'ingénieurs géomètres**Bilan 2013, dispositions 2014 et perspectives**

Les préparatifs de nouvelles entreprises avec le concours du secteur privé ont démarré cet automne. Il est prévu de lancer des appels d'offres pour couvrir le solde des communes d'Epalinges et d'Arzier avant l'été 2014. Les préparatifs pour lancer d'autres entreprises en 2014 vont se poursuivre en début d'année prochaine.

Conduites LITC, voies de chemin de fer et adresses de bâtiments

Les conduites soumises à la loi fédérale LITC ont été saisies dans la mensuration officielle début 2013. Leur mise à jour en BDCO se fait dorénavant sur la base des informations transmises par les propriétaires, gestionnaires de cette géodonnée.

Les voies de chemin de fer ont également été complétées en s'appuyant sur les informations transmises par les CFF. Les plans figurent dorénavant également les voies secondaires, ce qui permet de valoriser efficacement de nombreux plans cadastraux.

La saisie de la topologie des adresses de bâtiment se poursuit dans la MO, soit sur la base des dossiers transmis par les bureaux d'ingénieurs, soit sur la base de plans complétés par les communes et transmis à l'OIT. A cet effet, la norme a été révisée en début d'année. Plus d'informations sont disponibles sur le site WEB de l'OIT.

E-GRID

En collaboration avec l'IRF, l'OIT a mis en place les outils pour attribuer l'identifiant fédéral des immeubles dans la MO. L'Office est en charge de l'attribution de l'E-GRID pour les biens-fonds et les DDP (y compris sources), alors que l'IRF attribuera cet identifiant aux PPE et aux parts de copropriétés. Par conséquent, l'attribut EGRIS_EGRID a été complété dans la table Immeuble de la BDCO, conformément au modèle de données MD.01-MO-VD, et celui-ci va apparaître lors des extractions des données au format interlis (.itf). Les géomètres opérateurs ne doivent en aucun cas renseigner ou modifier cette valeur lors d'une mutation Interlis ou d'une nouvelle mensuration.

Mise à jour permanente

Pour garantir une **concurrence loyale** entre bureaux, la pleine application du modèle MD.01-MO-VD est dorénavant exigée dans les dossiers de mutation en mensuration numérique, même ancienne. Les "Directives pour la mise à jour de la mensuration officielle" (norme OIT 2200) ont été révisées pour adapter les exigences concernant les thèmes CS et OD.

CENDO a été remplacé par la nouvelle la plateforme **CONVERGE** en septembre 2013. Cette nouvelle plateforme offre de nouvelles fonctionnalités qui seront mises en œuvre dès 2014. Il s'agit notamment de l'introduction d'un système d'alertes automatiques, ainsi que la possibilité d'attacher des fichiers. A terme, le monitoring de la qualité des dossiers sera également automatisé. Au vu des progrès réalisé par la profession dans le traitement des dossiers de mutation, la **fiche de vérification** 2452 sera simplifiée pour tous les dossiers livrés dès le 1^{er} janvier 2014.

Par ailleurs, et comme annoncé dans notre courrier du 27 juin 2013, les dossiers dans lesquels le **nombre brut de points nouveaux** tous thèmes confondus, y compris ceux des bâtiments, atteint ou dépasse **60**, devront être livrés au **format Interlis**. Les suppressions et les changements d'attributs n'entrent pas dans le dénombrement. Cette nouveauté constitue un abaissement du seuil, mais aussi une simplification dans sa détermination et enfin favorise l'automatisation du traitement des mutations.

Courrier aux bureaux d'ingénieurs géomètres

Bilan 2013, dispositions 2014 et perspectives

Mise à jour périodique

Le projet de première mise à jour périodique a démarré en 2013. Les secteurs prioritaires couvrent le Jura et les Préalpes. Deux entreprises ont été adjugées courant 2013, Jura Sud et Préalpes Est. D'autres entreprises seront mises en soumission courant 2014. Ce projet requerra des ressources significatives pour l'OIT au cours des trois prochaines années.

Projet MN95

Le projet de changement de cadre de référence a véritablement démarré en 2013 avec l'engagement d'une cheffe de projet. Un effort important a été déployé dans la communication, notamment auprès des communes et du public (article dans le 24Heures). Une plaquette d'information a été adressée aux 320 communes vaudoises en juin 2012 et vous l'avez reçue en copie. Dans la mesure où l'échéance se rapproche dorénavant rapidement, nous encourageons la profession de s'y préparer, de même qu'à suivre les divers séminaires ou formations organisés sur le sujet.

LiDAR

Pour répondre à l'utilisation croissante des données altimétriques LiDAR dans des domaines variés comme l'urbanisme, les dangers naturels ou l'environnement, les deux projets pilotes centrés sur la commune de Lausanne (158 km²) et sur la Riviera vaudoise (196 km²) ont été suivis d'un projet en collaboration avec le canton de Genève sur le district de Nyon (307 km²).

Plan de base cantonal

Avec la couverture complète, le plan de base cantonal est dorénavant produit intégralement à partir des données de la mensuration officielle aux échelles 1:5'000 à 1:10'000. Ce plan figure dorénavant également l'intégralité des voies de chemin de fer, de même que les lignes à haute tension. Des plans à l'échelle du 1:2'500 sont produits pour les communes disposant du thème adresse complet.

Site WEB, flux RSS et support

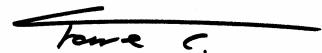
Le site Internet de l'OIT a connu plusieurs mises à jour et compléments d'information courant 2013. Les nouveaux projets tels que ceux de première mise à jour périodique, de couverture complète, de saisie du thème "adresses de bâtiments" ont encore MN95 été documentés.

Par ailleurs, un flux RSS alimenté par les différentes news de l'Office a également été mis en place et il est possible de s'y abonner via le site web de l'OIT.

Enfin, afin d'assurer une bonne prise en charge des appels et demandes de support, l'OIT s'est doté de plusieurs lignes spécifiques de support. Vous trouverez plus d'informations sur ce sujet sur notre site WEB.

Tout en vous remerciant de relayer ces informations dans vos bureaux, nous vous remercions pour votre diligence et vous adressons d'ores et déjà, Messdames, Messieurs, nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le géomètre cantonal



Cyril FAVRE